L'Ontario prÃ©sente sa nouvelle loi sur le changement climatique

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
March 2016

La loi proposÃ©e assurerait la transparence et la reddition de comptes en ce qui concerne les produits tirÃ©s des enchÃ¨res de plafonnement et d'Ã©change

Afin de miser sur les efforts dÃ©jÃ en cours pour lutter contre les effets du changement climatique, l'Ontario jette les bases pour se joindre au plus important marchÃ© du carbone en AmÃ©rique du Nord en prÃ©sentant aujourd'hui une nouvelle loi qui, si elle est adoptÃ©e, garantira que les produits du systÃ¨me de plafonnement et d'Ã©change de la province seront rÃ©investis en toute transparence dans des mesures et des projets verts qui rÃ©duiront la pollution causÃ©e par les gaz Ã effet de serre.

En vertu de la Loi sur l'attÃ©nuation du changement climatique et une Ã©conomie sobre en carbone proposÃ©e, tous les produits du programme de plafonnement et d'Ã©change de l'Ontario seront dÃ©posÃ©s dans un nouveau "Compte de rÃ©duction des gaz Ã effet de serre". En retour, ce compte ne financerait que des projets et des initiatives visant Ã rÃ©duire les Ã©missions. Afin d'assurer la reddition de compte auprÃ¨s du public, la loi aurait aussi comme effet : d'exiger la production d'un rapport annuel sur les sommes portÃ©es au crÃ©dit et au dÃ©bit du Compte de rÃ©duction des gaz Ã effet de serre ainsi qu'une description des initiatives soutenues ; d'inscrire dans la loi les objectifs de rÃ©duction des gaz Ã effet de serre de la province et d'obliger le gouvernement Ã Ã©laborer un plan d'action sur le changement climatique dÃ©taillant la faÃ§on dont la province envisage d'atteindre ces objectifs, au moins tous les cinq ans ; de permettre des allocations temporaires aux grands Ã©metteurs industriels qui seraient graduellement Ã©liminÃ©es avec le temps.

La Loi sur l'attÃ©nuation du changement climatique et une Ã©conomie sobre en carbone proposÃ©e s'appuie sur les rÃ©centes mesures mises en place par l'Ontario pour lutter contre le changement climatique, notamment la fin de la production d'Ã©lectricitÃ© Ã partir du charbon, la collaboration avec l'industrie et avec d'autres partenaires pour concevoir un programme de plafonnement et d'Ã©change, la mise en place de la stratÃ©gie de l'Ontario en matiÃ¨re de changement climatique et l'investissement dans des projets qui luttent contre le changement climatique au moyen du fonds d'investissement vert de 325 millions de dollars.

Environnement Ontario